



L'Unité de Coordination Nationale REDD+ a organisé du 06 au 29 juin 2016 six ateliers régionaux de formation à l'intention des journalistes et professionnels des médias sur le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre dus à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). Les ateliers se sont déroulés respectivement du 06 au 08 juin 2016 à Atakpamé pour le compte de la région des plateaux, du 09 au 11 juin 2016 à Sokodé pour le compte de la région centrale, du 13 au 15 juin 2016 à Kara pour le compte de la région de la Kara, du 16 au 18 juin 2016 à Dapaong pour le compte de la région des savanes, du 23 au 25 juin 2016 à Tsévié pour le compte de la région maritime et du 27 au 29 juin 2016 pour Lomé commune.

La cérémonie d'ouverture de ces ateliers régionaux s'est déroulée le 27 juin 2016 à Jess Hôtel à Totsi et a été présidée par le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières M. André JOHNSON. Le Ministre JOHNSON a souligné à l'occasion que l'objectif visé par ces ateliers est de « renforcer les capacités des journalistes et professionnels des médias sur la problématique des changements climatiques, leurs manifestations, leurs causes, leurs conséquences et les approches de solution ». Il s'agit aussi selon le Ministre de « renforcer la compréhension des journalistes et professionnels des médias sur le mécanisme REDD+ en tant que stratégie de lutte contre les

*changements climatiques, ses avantages, ainsi que les défis liés à sa mise en œuvre* ». Le Ministre a par ailleurs réitéré ses remerciements aux partenaires techniques et financiers qui accompagnent le Togo dans sa recherche de solutions aux problèmes de déforestation et de dégradation des forêts, notamment le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) et la Banque mondiale.

Plusieurs thèmes ont meublé les échanges entre les journalistes et l'Unité de Coordination Nationale REDD+ durant ces ateliers, notamment la problématique des changements climatiques, le mécanisme REDD+, le lien entre la déforestation et les changements climatiques, le processus REDD+ au Togo, les rôles et responsabilités des journalistes dans le processus REDD+ au Togo, les pistes et modalités de collaboration entre les journalistes et l'Unité de Coordination Nationale REDD+ dans le cadre de la préparation de la stratégie nationale REDD+, ainsi que la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+. Selon Hèmo ASSI, Coordonnateur National REDD+, ces ateliers visent à « intensifier l'information et la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes au processus, à travers des campagnes médias de grande envergure ».

Il faut rappeler que ces ateliers de renforcement des capacités des journalistes s'inscrivent dans une vaste campagne d'information initiée par l'Unité de Coordination Nationale REDD+ à l'endroit des différentes parties prenantes impliquées dans le processus REDD+.



Photo de famille des participants à l'atelier de validation

L'Unité de Coordination Nationale REDD+ a organisé le 22 juin 2016 à l'hôtel JESS à Lomé un atelier national de validation du document de stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+. L'atelier qui a regroupé les membres du comité de pilotage du projet, les chargés de communication de plusieurs ministères, les points focaux REDD+ au sein des Directions Régionales de l'Environnement et des Ressources Forestières, ainsi que des représentants des organisations de la société civile, a également permis d'adopter le nouveau logo de l'Unité de Coordination Nationale REDD+.

« Les principaux groupes de parties prenantes impliqués dans le processus REDD+ ont souvent des perceptions et des attentes très différentes, qui sont souvent basées sur des informations partielles voire incorrectes. L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication cohérente est donc d'une importance capitale dans la conduite de ce processus. C'est pourquoi je salue la tenue du présent atelier » a déclaré GBADOE Edjdomélé, Directeur Général de l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) dans son discours d'ouverture de l'atelier de validation.

Les participants à l'atelier ont analysé et apporté des améliorations au document de stratégie de communication avant de le valider. Les parties du document étudiées portent entre autres sur

l'analyse des besoins en communication des différents acteurs, les objectifs de la communication, les approches de communications à utiliser, les cibles de la communication interne et externe, les messages à diffuser à l'endroit des différentes cibles, les canaux de diffusion des messages, les outils de suivi-évaluation de la stratégie de communication et le budget.

« Je pense que c'est un document très bien élaboré et nous félicitons l'Unité de Coordination Nationale pour ce travail. Dans le cadre de la communication internationale, je crois que c'est un document qui mérite d'être traduit en Anglais pour que la communauté internationale puisse être au parfum de son contenu » a déclaré Séna ALOUKA, Directeur Exécutif de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE) et membre du comité de pilotage du projet de soutien à la préparation à la REDD+.

Après avoir validé le document de stratégie de communication, les participants à l'atelier ont aussi choisi un logo pour l'Unité de Coordination Nationale parmi quatre propositions qui leur ont été soumises. La cérémonie de clôture de cet atelier a été présidée par Mme Alice ALI-SANDO, Conseillère en Communication du Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières et Présidente de l'atelier. « Je voudrais vous remercier très sincèrement pour le travail abattu ce jour et qui va donner un nouvel élan aux activités de l'Unité de Coordination Nationale REDD+ » a déclaré Madame ALI-SANDO.

Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières vient de réaliser le premier inventaire forestier de l'histoire du Togo. L'inventaire forestier consiste à évaluer de façon quantitative et qualitative les ressources floristiques et fauniques d'une forêt à un moment donné. Quand il concerne tout le territoire national, on parle d'inventaire forestier national (IFN). L'IFN se réalise à travers des méthodes statistiques et à l'aide des matériels spécifiques tels que le matériel dendrométrique (compas forestier, perche télescopique, etc.) et des outils de télédétection (images satellitaires haute résolution, GPS, etc.). Il permet de connaître la diversité floristique et faunique, le volume de la biomasse et l'écologie des peuplements forestiers.



Les spécialistes de l'inventaire sur le terrain

Selon M. SAMA Boundjouw, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, « la conception et la mise en œuvre du premier inventaire forestier national au Togo, visent à déterminer de façon fiable le potentiel forestier de l'ensemble du territoire et à disposer d'un état de référence sur les ressources forestières et l'état du stock de carbone dans le processus incitatif de la REDD+ ». « L'inventaire permettra de connaître avec précision l'état actuel de nos ressources forestières et de réaliser les négociations internationales sur le mécanisme REDD+. Il

servira ainsi d'outil d'aide permettant de fixer l'engagement du Togo dans la REDD+ dans un cadre plus large de développement rural », a-t-il indiqué.



Leurs Excellences Christoph SANDER, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Togo et André JOHNSON, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières ont rendu visite aux équipes de l'IFN

Pour sa part, M. Andreas Schleenbaecker, Chef du Programme d'appui à la préparation à la REDD+ et à la réhabilitation des forêts au Togo (ProREDD+), a fait savoir que « les résultats de cet inventaire forestier sont prêts et vont être présentés au public dans un futur proche ». « Comme vous le savez, le Togo a souscrit à l'initiative REDD+, qui est une initiative des Nations Unies, dans le contexte de lutte contre le changement climatique. Et dans ce cadre, il est important d'avoir des chiffres en matière de ressources forestières », a-t-il ajouté.

La réalisation de ce premier inventaire forestier national s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 3 du document de proposition de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ (Elaboration d'un niveau d'émission de référence national pour les forêts et/ou d'un niveau de référence national pour les forêts). Les travaux de l'inventaire ont été financés par la coopération allemande à travers le programme ProREDD de la GIZ.

La REDD+ (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) est un mécanisme international visant à inciter les pays en voie de développement à conserver et à mieux gérer leurs ressources forestières afin de contribuer à la lutte mondiale contre les changements climatiques. La 16<sup>ème</sup> conférence des parties (COP16) à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a consacré la REDD+ comme un instrument de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, de renforcement des stocks de carbone forestiers, de conservation de la biodiversité et de gestion durable des forêts.

Pour réaliser pleinement son potentiel d'atténuation des effets des changements climatiques, la REDD+ nécessite la transformation des cadres économiques, réglementaires et de gouvernance, la suppression des incitations perverses et des réformes des politiques des secteurs forestier et agroindustriel. La REDD+ a aussi le potentiel de changer la donne en offrant de nouvelles incitations économiques (en particulier un financement international basé sur les résultats) ainsi que des informations et un discours nouveaux et en faisant intervenir de nouveaux acteurs sur l'échiquier, ce qui peut déboucher sur de nouvelles coalitions en faveur du changement.

### **Un véritable outil au service du développement durable**

Selon le Centre de Recherche Forestière Internationale<sup>1</sup> « *il s'agit d'une approche inédite qui donne l'espoir d'obtenir une quantité considérable de financements basés sur les résultats afin de satisfaire le besoin urgent d'atténuation des effets du changement climatique* ». C'est un cadre à l'image de la canopée, suffisamment vaste pour permettre à un large éventail d'acteurs de faire germer leurs propres initiatives. En conférant une valeur financière au carbone stocké dans les arbres, les stratégies REDD+ font en sorte que les forêts sur pieds aient une valeur plus grande que celle qu'on abat.

### **Plusieurs défis à relever**

Le Centre de Recherche Forestière Internationale relève plusieurs défis en lien avec la mise en œuvre de la REDD+. En effet, malgré les multiples avantages offerts par ce processus, certains groupes d'intérêt politiques et économiques puissants peuvent être enclins à poursuivre la déforestation et la dégradation. Aussi, la mise en œuvre de la REDD+ doit-elle être coordonnée à plusieurs échelons des pouvoirs publics et entre divers organismes. Par ailleurs, les bénéfices doivent être distribués et l'équilibre entre efficacité et équité doit être assuré.

---

1

[http://www.cifor.org/publications/pdf\\_files/Books/BAngelsen1201/FrenchSummary.pdf](http://www.cifor.org/publications/pdf_files/Books/BAngelsen1201/FrenchSummary.pdf)

En outre, la précarité du régime foncier, les garanties à mettre en place, les institutions transparentes de gestion, un mécanisme fiable de suivi du carbone, ainsi que des niveaux de référence réalistes sont autant d'éléments nécessaires pour soutenir des systèmes basés sur les résultats dans la mise en œuvre de la REDD+. Toutes ces questions doivent être véritablement abordées et discutées à fond par les différentes parties prenantes au processus.

### **Le Togo pleinement engagé dans le processus REDD+**

Le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) a commencé au Togo par l'organisation à Kpalimé en 2008 d'un atelier en vue d'informer les acteurs forestiers sur la REDD+.

Plus tard en fin d'année 2011, le Togo a sollicité et obtenu auprès de l'organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) un appui pour l'élaboration d'une stratégie nationale avec un plan de mise en œuvre du mécanisme de partenariat REDD+.

En 2012, le Togo manifeste son intérêt à adhérer au Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) et soumet à cet effet une note d'information (R-PIN) sur la manière dont le processus d'adhésion sera conduit. L'appui technique d'une équipe d'experts Suisses a été obtenu pour aider le Togo à entamer le processus conduisant à la formulation du document de proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP) qui a été validé sur le plan national les 08 et 09 juillet 2013 par tous les acteurs impliqués.

Le R-PP du Togo a alors été soumis au FCPF pour son évaluation à la 16ème réunion du comité des participants (PC16) tenue du 12 au 15 décembre 2013 à Genève qui l'a validé à travers la résolution PC/16/2013/9 consacrant ainsi l'adhésion du Togo comme pays membre du FCPF.

L'objectif général de la mise en œuvre du R-PP du Togo est de permettre à la forêt et aux arbres hors-forêt de continuer à jouer leur rôle socio-économique et écologique. Ce document comporte 4 axes stratégiques transcrits sous deux objectifs à savoir :

**Objectif de développement** : renforcer la capacité de la République togolaise à concevoir une stratégie nationale solide basée sur :

- une agriculture performante adaptée au changement climatique et à faible émission de carbone ;
- une gestion durable des forêts existantes et un accroissement du patrimoine forestier ;
- une maîtrise des énergies traditionnelles et un développement des énergies renouvelables ;
- l'aménagement du territoire et la réforme foncière.

**Objectif de l'environnement global** : assurer une coordination intersectorielle et une bonne gouvernance dans le secteur forestier.

Ce document stratégique est articulé autour des six composantes suivantes :

Composante 1 : Organisation et consultation ;

Composante 2 : Préparation de la Stratégie nationale REDD+;